

Le Directeur
Général des Services


MAIRIE DE COLLONGES/SALEVE
06/10/2018
COURRIER "ARRIVÉE"

Anney, le 24 octobre 2018

Nos Références :

FL/CM/CMo/SDL/ML

Vos Références :

Dossier reçu le 03/09/2018

Dossier suivi par :

Séraphine DE LUCA ☎ 04 50 23 92 44
Muriel LAPERRIERE ☎ 04 50 23 92 33

Objet : Modification n°1 du PLU

Monsieur Georges ETALLAZ
Maire
En mairie
6 rue de la Poste – BP 20
74165 COLLONGES SOUS SALEVE

MAIRIE DE COLLONGES/SALEVE
06/10/2018
COURRIER "ARRIVÉE"

Monsieur Le Maire,

Dans le cadre de notre association à la modification du Plan Local d'Urbanisme de votre commune, nous avons le plaisir de vous adresser notre avis sur le projet.

La modification concerne divers points d'évolution du règlement écrit et graphique. Nous relevons plus particulièrement les 2 modifications suivantes :

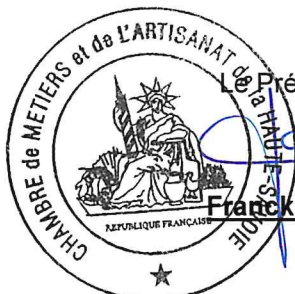
- La mise en place d'un linéaire commercial au titre de l'article L151-16 du code de l'urbanisme afin de préserver les commerces existants et de compléter l'offre commerciale sur la route d'Anney/Annemasse et de Genève.
- L'agrandissement de la zone Ux dans la zone d'activités de la Drize (Bas Collonges) afin de disposer d'une offre foncière pour les demandes d'implantation et pour relocaliser des bâtiments des services techniques.

Compte tenu de ces éléments, nous émettons un avis favorable à votre projet de modification.

Veillez croire, Monsieur Le Maire, à l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Le Président,

Franck LOPEZ



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA HAUTE-SAVOIE
28 avenue de France - BP 2015 - 74011 ANNECY CEDEX
Tél. : 04 50 23 92 22 - Fax : 04 50 23 92 84 - contact@cma-74.fr
www.cma-74.fr - [@artisanat74](https://twitter.com/artisanat74)
SIRET : 187420013 00026 - APE 9411 Z
Décret n° 2004-1164 du 2 novembre 2004